Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
Paroisse de Bussigny - Villars-Ste-Croix

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du **dimanche 6 avril 2025**
Au Temple de Bussigny

A l'issue du culte dominical le Pasteur Laurent Zumstein demande la bénédiction du Seigneur sur nos travaux. L'assemblée paroissiale est ouverte par le Président Claude Vullioud à 11h00.

Il salue les 34 paroissiens et paroissiennes présents et les remercie de participer à cette assemblée et aux activités pour la bonne marche de la paroisse.

**Ordre du jour :**

1. Accueil et rappel des principes constitutifs de l'Eglise vaudoise.
2. Election de deux scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2024.
4. Adoption du rapport sur la marche de la paroisse en 2024
5. Comptes de la paroisse

a. Présentation des comptes 2024

b. Présentation du rapport de la commission de gestion et des finances

c. Discussion et adoption des comptes

6. Informations du Conseil paroissial
7. Informations sur le Synode et la Région
8. Propositions individuelles et divers

**1. Accueil et rappel des principes constitutifs de l'Eglise vaudoise**

Excusées : Mme Anne-Claude Bay, Mme Rita Madelaine.

M. Claude Vullioud donne lecture des articles 1, 2 et 12 des principes constitutifs de l'Eglise Vaudoise.

« *1. L'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud a pour seule autorité Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Avec la Bible, elle le reconnaît comme Sauveur et Seigneur de l'humanité et du monde. L'Eglise trouve en Lui son fondement et son sens.* »

« *2. A la lumière du Saint-Esprit, elle cherche à discerner dans les Ecritures la Parole de Dieu. Elle proclame le salut par grâce accueilli dans la foi. Avec les Eglises de la Réforme, elle affirme que la Bible doit toujours être interprétée et soumet cette interprétation à la Bible elle-même.* »

« *12. Ouverte à tous, l'EERV reconnaît comme membre toute personne qui accepte « la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit » ainsi que ses Principes constitutifs et ses formes organiques. Elle remet à Dieu le jugement des cœurs* ».

M. Vullioud énumère l'ordre du jour pour l'introduction de l'assemblée générale.

**2. Election de deux scrutateurs**

Les deux scrutateurs proposés par M. Claude Vullioud sont élus par l'assemblée ; il s'agit de :

M. Claude Wyssa et M. Marc-Olivier Ramelet.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2024**

Le PV est distribué à l'entrée du Temple. La lecture n'est pas demandée. L'assemblée n'a pas de remarque. Le PV est adopté à l'unanimité de l'assemblée.

Le Président remercie l'auteur du rapport.

**4. Adoption du rapport sur la marche de la paroisse en 2024**

Le président met le focus sur l'introduction et la conclusion du rapport : mise en perspective en lien avec la réforme Eglise 29. Il cite aussi les paragraphes à propos de la vie du conseil et de la fête paroissiale.

Le rapport est accepté par l'assemblée présente.

**5. Comptes de la paroisse**

M. Jean-Pierre Frauche, président du conseil de paroisse,

a. Présentation des comptes 2024

3401 : Don association centre paroissial un grand merci pour ce don de 2000.-

3601 : Fête de paroisse : elle a rapporté 2'000.- de plus qu'en 2023.

3093 : Le revenu des services funèbres est en hausse

4201 : des économies doivent être faites pour les photocopies. L'achat d'une nouvelle photocopieuse est à l'étude. Il est nécessaire de penser à une imprimante moins chère.

4204 : Frais divers ; une augmentation légère suite à la fête de départ de Mme Dépraz. Les frais sont en augmentation alors qu'il y a une baisse de la subvention communale.

4402-3 : Formation - accompagnements jeunesse et adultes, augmentation des frais

4404 : Cultes, animation liturgique et décoration 694.50 de charges en diminution

5000 : Subventions diverses, légère augmentation de 750.-

5001 : Don Terre Nouvelle 650.-, augmentation de 200.- par rapport à 2023

5820 : Frais fête de paroisse en augmentation de 2662.-

b. Présentation du rapport de la commission de gestion et des finances

Mme De Rahm présente le rapport de contrôle des comptes. Elle fait remarquer un excédent pour Villars-St-Croix de 10'034,94 CHF. La gestion est correcte et elle remercie l'auteur des comptes.

Une précision est apportée par Mme Yvette Pilloud : en clôturant le compte réserve travaux au Temple de Bussigny, notre bilan est positif, sans cela nous serions dans le rouge.

c. Discussion et adoption des comptes

M. Vullioud remercie Mme De Rahm et M. Etienne Küng pour leur travail et propose à l'assemblée d'adopter les comptes. Les comptes sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

**6. Informations du Conseil paroissial**

M. Jean-Pierre Frauche précise qu'il déménage à Sion et se rattachera avec son épouse à la paroisse réformée de Sion. Il ne sera au conseil paroissial que jusqu'en mai. Il remercie tous les conseillers et conseillères qui ont tenu le rythme d'une séance mensuelle. Le travail du Pasteur est intense car il est seul depuis le départ en retraite de Mme Sylvie Dépraz.

Une solution devrait être trouvée pour l'achat d'une nouvelle imprimante-photocopieuse. Le Conseil paroissial a déjà pris des options, constatant le coût du contrat signé avec Canon pour une

machine surdimensionnée aux besoins. Huit mille francs (8000.-) ont été attribués en provision pour le matériel informatique.

M. le Pasteur Zumstein évoque l'élaboration des assises de la paroisse dont la séance se tiendra à la chapelle de Villars-Ste-Croix le 3 mai de 9h à 11h. Il invite les paroissiens et paroissiennes présent(e)s à participer à ces assises. Il insiste sur le fait qu'il faudra renouveler le conseil de paroisse et invite l'assemblée présente à s'impliquer dans la recherche de volontaires.

**Annonces :**

- Journée en famille, toute génération confondue le 25 mai de 10 à 15 heures au refuge des Daillettes de Bussigny.
- Culte avec baptême le 8 juin au Temple et au-revoir de Jean Pierre Frauche et de son épouse Debbie pour Sion.
- Culte du 24 août à Villars-Ste-Croix pour le 50ème anniversaire de la chapelle suivi d'une rétrospective de la construction et moment convivial

**7. Informations sur le Synode et la Région**

Le Pasteur Laurent Zumstein n'est plus membre du Conseil synodal : il a peu d'éléments concrets à évoquer.

Le nouveau visage des paroisses se dessine petit à petit. Des éléments plus concrets avec les lieux d'Eglise sont toujours en discussion. Il s'agira d'ici l'automne de dessiner des paroisses plus larges, ce qui permettra un contact direct avec le Synode pour une meilleure fluidité des interactions institutionnelles entre paroisse et Canton. Cette réforme doit aussi permettre de réduire le nombre de personnes engagées dans les conseils pour leur permettre de s'engager dans la mission.

En automne prochain la Région devra proposer la nouvelle organisation des paroisses de la R3 au Canton.

**8. Propositions individuelles et divers**

Sans proposition individuelle, M. Claude Vullioud, Président, remercie les personnes qui s'investissent dans la marche de la paroisse tout au long de l'année et en particulier les bénévoles, les ministres, les conseillers et les conseillères.

L'assemblée paroissiale de printemps 2025 est close à 11h40.

Bussigny, le 9 avril 2025

Paul Madelaine

Secrétaire